

JANVIER-FEVRIER 2021

Le Plev'infos

Mairie de Plevén NOUVEAUX HORAIRES

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le vendredi de 14h à 16h30

tél : 02 96 84 46 71 courriel : mairie.pleven@wanadoo.fr site internet : pleven.fr

Des idées pour le printemps



Bureau ape (le télégramme)

Les familles se mobilisent pour l'école :

Le repas de l'APE aura lieu le 10 avril. Réservation auprès des parents d'élèves.

Réservez vos ferrailles. Une nouvelle benne sera installée à Plevén en mai.

Le dernier conseil municipal

s'est tenu le 22 décembre 2020

A L'ORDRE DU JOUR :

- Projet éolien (informations)
- Réflexions ordures ménagères
- Dossier rénovation mairie
- Questions diverses.

Editorial par Christian Guilbert

Chers concitoyens,

Voilà pratiquement un an que notre vie quotidienne est plus ou moins liée à l'activité du virus (la COVID 19). Gérer un tel événement est sans doute très compliqué d'autant plus que nos virologues, épidémiologistes, réanimateurs, j'en passe ... ne sont pas à une contradiction près ... beaucoup plus forte, entre nous pour faire des annonces à la télé que pour organiser une campagne de vaccination pour laquelle nous ne sommes pas loin de friser le ridicule ... mais les choses semblent s'améliorer, sauf qu'il n'y a plus de vaccinsc'est ballot !!!!

A ce propos, nous suivons l'actualité de près et la mairie se tient au service des habitants qui éprouveraient des difficultés à obtenir un rendez-vous.

Si un confinement devait revoir le jour, nous remettrions, bien entendu, en place ce dispositif qui permet à chacun de faire ses courses, d'avoir accès aux médicaments et différents services, etc.

Un regret par rapport à cet événement, nous ne pouvons pas être acteurs. Les directives nous viennent toujours de l'Etat alors que les situations sont différentes d'une région à l'autre. Pourquoi imposer des mesures générales qui ne se justifient pas à certains endroits ? Le risque n'est pas le même que nous vivons en ville ou à la campagne.

Le conseil municipal, accompagné des agents municipaux, ne baisse pas les bras et est régulièrement au travail. Notre préoccupation première reste de vous apporter au mieux le service public. Le fil conducteur de notre action restant bien entendu le « bien vivre à Plevén ».

Nous devons mesurer la chance que nous avons de vivre dans un environnement comme le nôtre. Notre commune nous offre un cadre de vie très supportable, même en période de couvre-feu. Cette nature, à nos pieds, nous permet de décompresser. Les beaux jours arrivent ! La vie est belle ! Profitons-en !

De nombreux projets sont à l'étude. Certains vont se réaliser très rapidement (voie douce mairie, voie partagée), d'autres se poursuivent (La Nauvinais, la rénovation des bâtiments, la résidence adaptée en maison inter-générationnelle), d'autres vont arriver en étude (lotissement, ...).

Un sujet nous préoccupe plus particulièrement : l'éolien. Dès que nous le pourrons, nous organiserons une réunion publique pour échanger avec vous sur ce sujet. Sachez que la municipalité n'est pas décideur sur ce sujet; c'est le préfet ... mais ce dernier tient forcément compte de l'avis de la mairie et de la population. Pour l'instant, rien n'est fait !

Souhaitons que cette pandémie s'améliore rapidement pour que les autorités nous permettent de retrouver des moments de convivialité autour de l'étude de certains projets, ces moments de partage d'idées que nous tenions tellement à vivre ensemble.

Ma volonté est de former un groupe, uni et soudé entre les élus, les agents communaux et les responsables d'associations et de fédérer autour de projets qui vont améliorer notre cadre de vie. Je ressens dès maintenant une forme de sérénité qui ne trompe pas. Je voudrais ici les remercier pour leur investissement respectif, qui va dans ce sens.

Faute de le faire de visu et comme la date nous le permet encore, je vous renouvèle tous mes vœux pour cette année 2021. Prenez soin de vous. Portez-vous bien !

Christian Guilbert

Plév'en vie par Estelle Hervé

Ce début d'année marque des journées plus courtes et un quotidien plus isolant encore pour nombre d'entre nous. Les balades permettent de se retrouver et de savourer un peu plus de liberté collective... Un projet d'aménagement pour le site de la Nauvinais sera un **espace couvert pour recevoir du public**. La Mairie, en partenariat avec la fédération de la pêche, y réfléchit.

Les mesures sanitaires nous permettent aussi de revenir à l'essentiel : prendre le temps, faire par soi-même... le fait de ne pas systématiquement se tourner vers les commerces pour subvenir à ses besoins est très agréable.



La bibliothèque a pu continuer ses permanences en apportant une **culture accessible à tous** sur la commune.

Laurence Greveche qui formait le trio aux côtés de Marie-Jeanne et Amanda a quitté la commune. Nous la remercions pour son engagement.

A l'école..... le masque a trouvé sa place, bien contraint! Un que l'on met le matin et l'autre que l'on glisse dans la poche pour changer après le déjeuner à la cantine.

A l'initiative de la directrice de la maternelle de Landébia, les 2 écoles se sont connectées par le biais d'un **espace numérique de travail (ENT)**.

Les devoirs, les projets sont partagés aux familles et à la mairie. La technologie nous relie. L'école est ainsi préparée à travailler à distance.



Le **développement durable** résonne encore plus aujourd'hui par les différentes mesures de l'Etat et par notre motivation du bien-vivre sur notre territoire :

Le SIRP (services municipaux des écoles) cherche à **développer les produits bios**, fixés à 20% par l'Etat sur les menus dans les collectivités et 50% en produits locaux. Ces derniers jours par exemple, les enfants ont goûté les galettes de Charlotte Lecorguillé, parent d'élève, qui vient de démarrer son activité "les pâtes de Cha".

Nous faisons donc appel à vos réseaux pour **développer notre économie locale** par la même occasion. L'échéance est pour janvier 2022.

Nous rencontrerons bientôt les associations pour échanger sur les manifestations à une période plus propice. La Mairie se tient disponible pour accompagner et communiquer les projets, ainsi que l'agglomération pour des aides techniques. Maiwenn, en service civique jusqu'en mars, peut apporter ses connaissances en matière de multimédia. Vos demandes (subvention, technique) sont à transmettre par mail ou courrier avant fin février.

Enfin, nous espérons retrouver prochainement le marché et des festivités dans notre bourg ! En attendant **nous continuons à maintenir nos liens et notre solidarité.** ■

Travaux et projets par Mickaël Seguin

La commission d'ouverture des plis s'est réunie dernièrement afin de voir les différentes propositions chiffrées des quelques 6 bureaux d'études qui ont répondu à l'appel d'offre concernant **la voie douce entre le bourg et Saint-Symphorien**. L'ADAC²² (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor) nous assistera pour retenir lequel de ces bureaux d'études assurera la mission complète de ce projet.

Nous allons aussi bientôt devoir nous pencher sérieusement sur la création d'un nouveau lotissement car **nous n'avons plus de terrains communaux constructibles disponibles (« ou presque »)** à proposer pour de nouvelles constructions sur notre commune.

L'idée de créer un éco-lotissement nous paraît être une bonne solution. La commission urbanisme va bientôt se réunir afin d'étudier les différentes possibilités qui s'offrent à nous pour donner envie à de nouveaux habitants de s'installer à Pléven afin de préserver notre école, notre commerce mais aussi nos associations et peut-être donner de nouveaux chantiers à nos artisans.



Écolotissement de Langoët (menguy architecte)

Nous avons également plusieurs dossiers en cours comme **la rénovation de notre mairie, la rénovation d'un bâtiment pour un futur logement rue Pierre Heuzé et différents travaux d'entretien sur nos bâtiments communaux.**

Le projet concernant **les éoliennes** sur notre territoire est également suivi de près avec Landébia et Pluduno. Un groupe de travail est constitué de quelques personnes de chaque commune afin de suivre ce dossier et faire remonter toutes les informations vers les trois conseils municipaux. A ce stade, nous avons reçu deux développeurs de projets et un consultant en ingénierie.

Beaucoup de questions leur ont été posées et bien sûr aucune décision n'a encore été prise. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce gros dossier. Bien à vous ■

Vous avez tous des capacités ou des savoirs :
bricolage, cuisine, ménage, couture, connaissances en langues
ou en math, jardinage, garde d'animaux....

S E L : (Système d' Echange Local). C'est un échange de produits ou de services au sein d'un groupe. Les services ne sont pas mesurés en argent, les membres échangent des services selon une unité propre et définie par le groupe (exemple : grain de riz, cacahuètes, jetons) Le principe est que les personnes rendant un service reçoivent un certain nombre de crédits, qu'elles pourront ensuite dépenser dans un service rendu par un autre membre.

Les échanges sont comptés en référence au temps passé. exemple : un jeton équivaut à 15 minutes. L'objectif est d'accéder à des échanges égaux et de tisser des liens. Chaque membre profite des services en offrant à son tour un service ou un savoir.

Il est bien entendu que ces échanges ne pourront débuter qu'après la crise sanitaire actuelle.

Si vous êtes intéressé(e)s et afin de répertorier les possibilités et les demandes de chacun, vous pouvez déjà nous envoyer vos capacités et vos besoins à l'adresse :
« plev'envie@gmail.com » ou contacter un membre de l'association **Plév'envie**.■



L'association Beaussais Solidarité a créé en Mars 2018 à Ploubalay une épicerie solidaire (ouverte le mardi de 14 à 17H30) qui permet aux personnes en difficulté d'acheter

des produits alimentaires et d'hygiène à hauteur de 10% de leur prix en magasin (par exemple : sur un montant de 40€, le bénéficiaire ne paye que 4€).

L'accès à l'épicerie se fait en fonction de critères économiques et familiaux (sont pris en compte les revenus et les charges du foyer).

Les bénéficiaires choisissent les produits qu'ils désirent acheter dans les limites du crédit qui leur est alloué et des denrées disponibles. Des conseils de préparation leur sont donnés (pour les produits frais par exemple).

De plus, un suivi peut leur être dispensé afin d'aider les personnes en difficulté dans la résolution de problèmes administratifs et/ou budgétaires. Pour tout renseignements vous pouvez contacter le:

07 81 67 24 48 M. Jaslet

06 21 12 69 42 Mme Donot ■

Etat civil

Sylvie QUENOUAULT, née le 11/06/1967, est décédée le 14 décembre 2020.

Maurice LEVREL, né le 15/06/1929, est décédé le 20 décembre 2020.

Mireille LOUZAOUEN, née le 15/07/1959, est décédée le 20 janvier 2021.

*Nos sincères condoléances
aux familles*

PERMANENCE CCAS

Une permanence CCAS se tient toujours à la mairie le mercredi de 14H à 16H.. La mairie se tient également disponible pour toutes questions.

Des **bons annuels ont été distribués pour Noël** à nos aînés de 70 ans et plus ainsi qu'un colis "bien être" (eau de Cologne, savon, crème et truffes) pour nos personnes âgées résidant en Ehpad et foyer logement.

De bons retours pour ces derniers nous ont fait chaud au cœur. Les écoliers ont ajouté leur touche personnelle en réalisant des cartes de vœux.

Pléven d'hier et d'aujourd'hui

Pour vous rappeler notre village de ses origines à nos jours, nous allons vous proposer des photos anciennes et plus récentes afin de mieux comprendre son évolution.

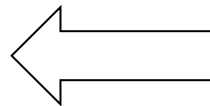
Samuel Picquet , administrateur du compte Facebook, nous permet de piocher dans son catalogue pour les publier et ainsi les partager au plus grand nombre.

Participez, vous aussi, à la richesse de la mémoire photographique en envoyant vos photos sur sa page, fouillez dans les placards, les remises, les commodes de vos aînés, vous y trouverez des perles ■



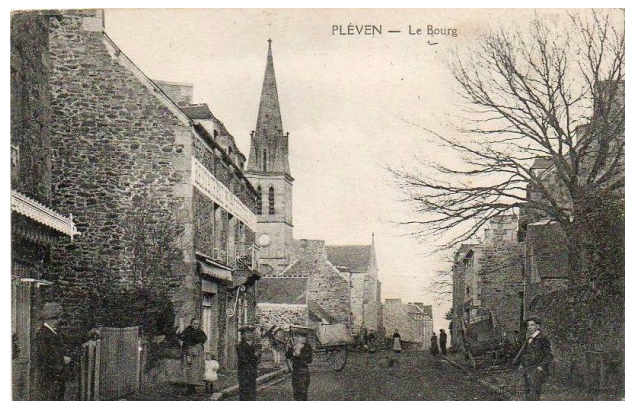
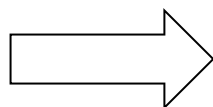
Début 1900, la rue principale

Pierre Lefeuvre sur son « Bicross »



On arrive dans les années 20's

On observe un agrandissement du magasin de gauche qui deviendra l'épicerie de Thérèse Coulombel



Ensemble avec Evelyne Rommes

Le vaccin contre la Covid 19 est désormais proposé aux personnes de plus de 75 ans. Information tirée du site du ministère de la santé. Pour rappel, cette vaccination est gratuite et non obligatoire. Voici la marche à suivre :

Pour prendre rendez-vous deux options :

- 1) Entrez votre ville ou le code postal sur le site internet www.santé.fr et suivre les instructions.
- 2) Téléphonnez au numéro vert national 08 00 00 91 10 ouvert tous les jours de 6 h à 22 h.

Vous pouvez aussi vous tourner vers vos interlocuteurs habituels (médecin traitant et pharmacien).

Maiwenn au service des projets

**Noël c'est avant tout une émotion.
il représente la joie, le bonheur, les moments en famille, le rêve...**

J'ai eu l'occasion d'être le petit lutin du Père-noël à l'école de Landébia et Pléven avec Emilie Pantofel la présidente de l'APE et Juliette Henry une membre de l'APE.

C'était un moment magique de voir l'émerveillement des enfants à l'arrivée du Père-noël !! Ils lui ont offert de jolis dessins et lui ont posé des questions, « comment tu as fait pour venir ici ? », « comment tu t'appelles ? », « il est garé où ton traîneau ? »...



Nous avons pu ressentir le bonheur qu'ils ont eu à l'ouverture de leurs petits cadeaux personnels qui étaient un petit livre, mais aussi à celle des cadeaux pour l'école qui étaient deux vélos, des ballons, des cordes à sauter, des activités et des jeux ainsi que des livres. L'école de Pléven a, elle aussi, été bien gâtée, les enfants ont reçu chacun un livre pour la maison ainsi que des jeux d'extérieur pour l'école. **Nous remercions les parents de l'APE pour leur investissement et les enfants pour la réalisation de jolies cartes pour le CCAS.**

Nous remercions également la bibliothèque pour l'atelier de contes de Noël du samedi des vacances où nous avons accueilli 13 enfants de 1 à 15 ans. Ce fut un moment très magique, avec plusieurs petits contes.

Ils ont pu ensuite rencontrer le Père-noël qui leur a distribué quelques petites friandises. Les enfants lui ont donné leurs lettres de souhaits pour Noël. Les familles ont apprécié et souhaiteraient voir cet atelier renouvelé à chaque vacances ■



Au printemps 2021,
**Pléven accueillera
son auberge de campagne !**

Depuis 2014, Valérie et Pascal DEFFRY perpétuent l'activité de chambres d'hôtes exercée par Michèle Blanchard à La Rompardais.

«J'avais vécu 8 ans dans le Morbihan, confie Valérie, et dès que j'ai rencontré Pascal, nous avons passé toutes nos vacances en Bretagne, c'était un besoin récurrent ! Nous voulions y poser définitivement nos valises : les enfants quittaient la maison pour leurs études, c'était le bon timing !»

Epaulés par ses parents, Dany et Bernard, Valérie propose avec beaucoup de plaisir la table d'Hôtes, particulièrement appréciée de la clientèle.

Michèle, qui a conservé la moitié de la longère, leur cède une partie supplémentaire en 2019 ! Cette acquisition fait ressurgir un projet envisagé alors qu'ils exerçaient une activité de cavistes dans les Vosges : ouvrir une auberge ! Il est désormais question à La Rompardais de **Gîte, chambres d'Hôtes et d'une auberge de campagne**. Pascal dirige les travaux, Valérie développe l'entreprise...

Mars 2020, l'entreprise est prête administrativement, les gros travaux attendent les entrepreneurs mais... le confinement est imposé... Ça prendra donc plus de temps... vivement l'ouverture de ce nouveau lieu de vie!!



*« J'aime tout cuisiner, ma cuisine est sans frontières, mais je souhaite travailler en bonne intelligence avec ce qu'offre la nature et ce qui est bon pour l'Homme. Je souhaite ma table gourmande, généreuse, dans une ambiance familiale et accueillante.
L'auberge proposera une cuisine de terroirs, faite maison, élaborée avec des produits de saison, de qualité et locaux.*

La décoration sera champêtre et épurée, une seconde vie s'offrira au mobilier, chiné dans les alentours.»

Pas de carte mais **régulièrement de nouveaux plats, menus et formules** actualisés sur le site <https://www.chambresdhotelslarompardais.com>

Service chaque soir et le dimanche midi d'octobre à mai, puis midi et soir de juin à septembre. Fermeture hebdomadaire le mardi.

Pour en savoir plus... abonnez-vous à la page [facebook.com/LaRompardais](https://www.facebook.com/LaRompardais) likez, partagez, faites connaître !

A NOTER : Valérie cherche, à compter du mois de juin, une personne pour l'aider, elle publiera une offre d'emploi sur Facebook prochainement ! ■

Vous avez peut-être eu la chance de croiser Anaïs Ramilien sur le marché cet été et en avez profité pour vous ressourcer !

Sinon, voici quelques lignes pour vous permettre de découvrir son activité :

Anaïs est praticienne en massage shiatzu (discipline japonaise par pression et étirement sur le corps)

Elle propose différents soins : do in (automassage), massage à l'huile sur chaise ou sur table (photo)



Elle s'est installée à Pléven il y a 2 ans à mi-chemin entre son cabinet à Rennes à mi-temps avec son activité itinérante et à domicile. Elle est très appréciée dans les campings de la côte pendant l'été.

Depuis peu, elle fait aussi partie d'un groupe de professionnels qui accompagne la médiation corporelle. Il s'agit de leur redonner force et confiance à des personnes traversant des passes difficiles.

Anaïs peut exercer actuellement, mais a hâte de : **"retrouver le printemps et que cette ouverture puisse avoir lieu, afin que l'on retrouve la dynamique du village !" ■**

Résultats du jeu proposé en décembre

« Retrouver des plantes et arbres de Pléven »

CLÉOME, COPALME D'AMÉRIQUE, DATURA JAUNE, RICIN POURPRE, RINCE BOUTEILLE

Crottes de chien

Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes : **dégradations du cadre de vie, souillures des espaces publics, prolifération des microbes, risques de chute.** Les déjections canines sont autorisées seulement dans les caniveaux. En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention **pour déjection canine fixée à 35 euros le plus souvent ■**